

Réunion de la Commission de suivi de site autour des installations KMG implantées sur la commune de Saint- Chéron

Introduction

La réunion débute à 10h10 par un tour de table des personnes présentes.

Florence VILMUS

Sous-préfète d'Etampes

L'ordre du jour de cette quatrième réunion de la Commission de suivi de site (CSS) de l'entreprise KMG est traditionnel. Nous avons par ailleurs reçu un certain nombre de questions auxquelles nous répondrons au cours de la réunion.

Bilan d'activité et de prévention des risques présentés par l'exploitant

Présentation du site de KMG à Saint-Chéron

Joseph CARDUCCI

Directeur du site de Saint-Chéron, KMG

Le groupe KMG est leader dans les secteurs des semi-conducteurs (auquel le site de Saint-Chéron est rattaché) et la distribution de pétrole.

Laurent OLIVÉ

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE)

Précisons que KMG ne fabrique pas de microprocesseurs.

Joseph CARDUCCI

Nous fournissons les produits de nettoyage et de « gravage » nécessaires à la fabrication de tranches de silicium constituant les puces électroniques. Cette activité est connue sous le nom de *wet chemical*.

Le groupe se lance depuis trois ans dans la fabrication d'huiles pour vannes de pipelines, ainsi que de résines fluidifiant le pétrole.

Si l'activité électronique du groupe n'a pas connu de changements, un développement en Asie reste d'actualité.

Notre marché de produits chimiques de haute pureté, pour lequel KMG est le seul fournisseur mondial, est évalué à 1,5 milliard de dollars.

Florence VILMUS

Envisagez-vous un développement sur les résines ?

Joseph CARDUCCI

Ce n'est pas le marché de KMG.

Bilan des activités du site de Saint-Chéron

Joseph CARDUCCI

Le site de Saint-Chéron reste classé SEVESO seuil haut, et bénéficie toujours des certifications ISO 14001, OHSAS 18001 et ISO 9001.

Je reporte désormais au vice-président des opérations aux Etats-Unis et au directeur général basé en France pour les questions administratives.

Le site reconditionne toujours des acides, bases et solvants, et propose des prestations de service de stockage et de transport.

L'alcool isopropylique représente 55 % de notre production. Nos principaux clients sont dans le domaine du semi-conducteur. Nos expéditions et prestations de service restent stables.

Mesdames LALLIER et JOUVE entrent en séance à 10h25.

Bilan Hygiène, sécurité et environnement (HSE)

4

- Valorisation des déchets, émanations, situations à risques

Krimau MAHJOUB

Coordinateur HSE, KMG

KMG exige un taux de valorisation de nos déchets supérieur à 87 %.

Notre consommation d'eau présente quelques pics, liés à des incidents tels qu'une rupture de canalisation, une défaillance du compteur principal et un exercice Plan d'opération interne/Plan particulier d'intervention (POI/PPI).

Nos mesures de rejets d'ammoniac, qui restent largement en deçà du seuil réglementaire, révèlent également des pics liés aux dépotages de citerne.

Joseph CARDUCCI

Cela intervient lors d'un transfert de citerne mobile vers une cuve à l'aide d'air comprimé.

Krimau MAHJOUB

Si nous avons pour objectif de réaliser 78 « *near misses* » (« presque-accidents », prochainement appelés « situations à risque »), nous en comptons 93 en 2016-2017.

Florence VILMUS

De quoi s'agit-il ?

Krimau MAHJOUB

Ce sont les situations à risque, telles qu'un fût en déséquilibre sur une palette.

Cédric HARDIT

Responsable QSE France, KMG

Dans le cadre de la prévention des risques d'accident environnemental, chaque salarié doit alerter le département Sécurité Environnement.

Thierry COSTES

Secrétaire général adjoint, sous-préfecture d'Etampes

L'objectif est que les salariés procèdent à ces déclarations. A défaut, ce n'est pas bon signe.

Cédric HARDIT

Cela fait partie de leurs objectifs annuels, car il y a toujours des améliorations à apporter sur différents sujets.

Serge BEDOS

Du coup le salarié n'a-t-il pas intérêt à provoquer ces situations ?

Joseph CARDUCCI

L'objectif est attaché au site. Cela fonctionne très bien et implique également nos opérateurs.

Cédric HARDIT

Cela concerne tout le monde, y compris un directeur général en visite sur le site.

Joseph CARDUCCI

Nous devons traiter 85 % de ces situations.

Cédric HARDIT

Comme dans le système américain, les situations à risque sont un constat de fait, les *near misses* sont des événements sans gravité, les incidents et accidents environnementaux touchent le corporel.

● Formations du personnel

Krimau MAHJOUB

De nombreuses formations sont proposées aux personnels, dont des exercices POI.

Florence VILMUS

Ces derniers sont-ils joués en réel ?

Joseph CARDUCCI

En réel, tant en interne qu'avec nos voisins, avec qui nous simulons des évacuations.

Krimau MAHJOUB

Notre dernier exercice portait sur la fuite d'une bouteille de gaz.

Florence VILMUS

Effectuez-vous un exercice par an ?

Krimau MAHJOUB

Cela peut aller jusqu'à trois.

Laurent OLIVE

Il y en a eu deux cette année.

● Aménagements pour la sécurité

Krimau MAHJOUB

Nous avons procédé à quelques nouveaux aménagements, comme la réfection des stockages des bouteilles de gaz toxiques

Joseph CARDUCCI

Ces investissements sont intervenus dans le cadre d'un audit de sûreté, qui a également conduit à l'installation de caméras et à la réfection de la clôture.

Florence VILMUS

Est-ce dans le cadre de Vigipirate ?

Laurent OLIVE

Ces mesures font suite aux derniers attentats ayant touché des sites SEVESO.

Florence VILMUS

Est-ce terminé ?

Joseph CARDUCCI

Les points sensibles sont sous surveillance.

Florence VILMUS

Les personnels sont-ils sensibilisés ?

Joseph CARDUCCI

Des améliorations sont en cours. Par ailleurs, deux barrières vont être mises en place afin de contraindre les véhicules entrant à s'arrêter.

Florence VILMUS

Les obstacles physiques sont plus efficaces que les panneaux.

Krimau MAHJOUB

Des améliorations ont également été apportées à la suite de *near misses* ou d'observations de la DRIEE.

Nous disposons également d'un panel de contrôles de nos équipements.

● Situation réglementaire

Krimau MAHJOUB

Deux inspections réglementaires ont été effectuées par la DRIEE, et nous pratiquons un suivi de la qualité des eaux. Enfin, l'étude de dangers quinquennale est en cours.

Florence VILMUS

En quoi consiste-t-elle ?

Krimau MAHJOUB

Il s'agit d'une mise à plat de tous les scénarios possibles.

Laurent OLIVE

Elle est obligatoire pour tous les sites classés, et ceux classés SEVESO seuil haut doivent la revoir tous les cinq ans.

Florence VILMUS

Quelle est l'échéance ?

Matthieu FERNANDEZ

DRIEE

C'est en cours.

Joseph CARDUCCI

L'étude a été fournie, puis elle a fait l'objet d'interrogations et de demandes de compléments d'information par la DRIEE.

Laurent OLIVE

Comme pour tous les sites SEVESO, le processus est itératif.

● Politique de prévention des accidents majeurs

Krimau MAHJOUB

La nouvelle politique du site réunit deux politiques.

Cédric HARDIT

Les normes internationales de certification ayant évolué pour adopter la même structure, notre politique évolue pour être intégrée avec la politique HSE. A terme, nous souhaitons n'avoir qu'un seul audit.

● Investissements et projets HSE 2016-2017

7

Joseph CARDUCCI

Les spécifications de qualité auxquelles nous sommes tenus nous ont imposé de remplacer notre scrubber, qui occasionnait des pertes de concentrations sur nos produits. Nous avons également remplacé toutes les extractions du site, et plus particulièrement celles du laboratoire de fabrication des solvants, pour les remplacer par des aspirations à proximité des postes de production. Enfin, nous allons climatiser les bâtiments. Ces travaux figurent au budget de l'année dernière, et démarrent incessamment.

Florence VILMUS

Vous perdiez donc votre produit ?

Joseph CARDUCCI

Nous ne pouvions plus le concentrer à différents degrés, mais nous ne produisons pas de déchets, les résidus étant automatiquement réinjectés en fonction des concentrations demandées.

Ces travaux devraient durer trois semaines.

Florence VILMUS

Procéderez-vous à des tests ?

Joseph CARDUCCI

Nous effectuons nous-même nos propres mesures.

Par ailleurs, le cahier des charges prévoit toutes les nuisances possibles.

Enfin, à la suite d'observations de la DRIEE, nous devons prévoir les vitesses de pénétration de nos produits dans nos rétentions. A cet effet, nous avons passé commande des travaux nécessaires, et nous allons en profiter pour étendre ces travaux aux deux principales rétentions du site.

Florence VILMUS

Quand aurez-vous les résultats ?

Joseph CARDUCCI

D'ici la fin de l'année en principe.

Serge BEDOS

La rétention peut être enlevée.

Joseph CARDUCCI

Le produit ne restera jamais longtemps dans la rétention.

Florence VILMUS

Il s'agit de prévoir plus de sécurité que nécessaire.

Laurent OLIVE

En tout état de cause KMG ne laissera pas son produit s'évaporer.

Serge BEDOS

Les rétentions sont-elles à l'air libre ?

Joseph CARDUCCI

Oui.

Krimau MAHJOUB

Nous avons obtenu le prix KMG d'excellence en sécurité.

Joseph CARDUCCI

Ce prix récompense tous les sites KMG n'ayant pas connu d'accident corporel.

Florence VILMUS

Avez-vous des questions ?

Nathalie LALLIER

Adjointe au maire - Ville de Paray-Vieille-Poste

Qu'en est-il de la pollution des sols ?

Florence VILMUS

Nous allons en parler.

Bilan des contrôles des installations

Inspection du 7 décembre 2016

● Une non-conformité notable

Mathieu FERNANDEZ

Cette inspection a porté notamment sur la mise à jour de la situation administrative de KMG suite à la mise en œuvre de la troisième version de la directive SEVESO.

Elle a permis de constater qu'une non-conformité notable subsistait, portant sur la nécessité qu'un feu dans une rétention ne puisse impacter les citernes voisines. La solution retenue a été la construction d'un mur respectant certaines spécifications. Les études préalables sont achevées, et les travaux sont prévus pour le premier semestre 2018.

Joseph CARDUCCI

Outre les études réalisées, nous disposons du devis de construction, et la commande va être incessamment passée. Les travaux devraient démarrer en janvier.

Florence VILMUS

Sont-ils soumis à des contraintes météorologiques ?

Joseph CARDUCCI

Ce sont des travaux assez lourds, qui nécessitent l'installation de protections sur les rétentions. Si des contraintes apparaissent, nous arrêterons les travaux, mais ce n'est pas souhaitable.

Mathieu FERNANDEZ

Une deuxième non-conformité notable – aujourd'hui soldée – concernait la résistance au feu des conduites apportant l'eau incendie dans le parc à solvants.

Joseph CARDUCCI

Il s'agissait d'un tuyau dont nous ne pouvions connaître les caractéristiques de résistance. Nous l'avons remplacé par une canalisation métallique.

● Une non-conformité

Mathieu FERNANDEZ

La non-conformité relevée concernait les équipements à risque (réservoir et rétention) : KMG procède désormais à des contrôles périodiques, et nous avons demandé le renforcement du dossier initial.

Laurent OLIVE

Il s'agit de la reconstitution de l'historique de ces équipements parfois anciens, qui a nécessité quelques échanges complémentaires avec KMG.

Bilan interprétation de l'état des milieux

Mathieu FERNANDEZ

Une première étude effectuée en 2016 avait relevé la présence de pollutions dans les nappes superficielles situées sous le site de KMG, sans transfert vers l'extérieur ni risque sanitaire. La

DRIEE a proposé de poursuivre les mesures en période hivernale et dans la nappe alluvia¹ plus profonde.

Une deuxième étude menée en été confirme cette pollution, et a révélé la présence de pollution à l'extérieur du site vers le centre de loisirs, sans relever de risque sanitaire. La DRIEE propose de poursuivre les investigations pour affiner la connaissance de cette pollution.

Joseph CARDUCCI

Le site a été acquis par KMG avec cette pollution. Nous avons alors décelé une zone polluée que nous avons excavée et dont nous avons traité les terres avant de les replacer dans une autre zone du site. C'est à cet endroit que nous constatons une évolution.

Mathieu FERNANDEZ

Cela se trouve en dehors du site de KMG.

Florence VILMUS

C'est donc une pollution historique.

Joseph CARDUCCI

A l'époque il y avait entre 8 et 12 cuves semi-enterrées à cet endroit, mais elles ont été retirées avant que nous n'acquérions le site.

Laurent OLIVE

Nous devons procéder à des investigations complémentaires à l'extérieur du site. L'exploitant propose d'installer un piézomètre et de procéder à des prélèvements.

Serge BEDOS

Il existe des servitudes pour les puits en aval.

Laurent OLIVE

Il s'agit d'une interdiction d'utiliser les eaux de la nappe à cause de la société GERBER.

Florence VILMUS

Il convient d'effectuer une surveillance et de pousser les investigations.

Laurent OLIVE

C'est budgétairement prévu.

Mathieu FERNANDEZ

La surveillance est permanente.

Joseph CARDUCCI

Nous effectuons deux prélèvements par an et avons déjà remis un rapport aux autorités.

Nathalie LALLIER

Le centre aéré avait en projet la création d'un potager.

Laurent OLIVE

Nous allons expertiser ce point, mais cela ne paraît pas incompatible car ces pollutions ne sont pas « bio-accumulables ». Il conviendrait de nous préciser l'endroit de ce potager avant que nous vous le confirmions.

Joseph CARDUCCI

Quand le créerez-vous ? ?

1

Nathalie LALLIER

C'est prévu en 2018.

Joseph CARDUCCI

Nous réaliserons les études complémentaires très rapidement.

Questions diverses

Projet d'extension du bâtiment de stockage des navettes vides

Mathieu FERNANDEZ

Parmi les questions qui nous ont été transmises figure le projet d'extension du bâtiment de stockage des emballages vides.

Joseph CARDUCCI

Nos emballages « navette » réutilisables durent environ cinq ans. Notre activité « alcool isopropylique » se développant, et afin de sécuriser cette production importante pour KMG, nous devons créer une seconde unité de purification, qui doit faire l'objet d'une qualification pour le compte de nos clients, laquelle prend environ 18 mois. Mais ce projet nécessite de relier deux bâtiments pour stocker proprement nos emballages vides.

Laurent OLIVE

L'inspection des installations classées ne considère pas que cette modification présente de difficultés, sous réserve que le risque incendie soit pris en compte. Elle nécessite cependant un permis de construire, alors que KMG se situe dans une zone interdisant la création de nouvelles surfaces de planchers.

Florence VILMUS

Est-ce dans le Plan local d'urbanisme (PLU) ?

Jean-Marie GELE

Maire de la commune de Saint-Chéron

Cela va l'être.

Joseph CARDUCCI

J'ai besoin de le savoir rapidement.

Florence VILMUS

A quel stade en est ce PLU ?

Jean-Marie GELE

[...] le 27 novembre.

Laurent OLIVE

Cette prescription, contraignante pour les entreprises, est-elle définitive ?

Jean-Marie GELE

C'est la volonté du conseil municipal.

Florence VILMUS

Mais vous n'avez pas encore reçu l'avis du représentant de l'Etat ?

Jean-Marie GELE

Non.

Laurent OLIVE

Nous devons regarder ce point.

Joseph CARDUCCI

Je reste donc en « *standby* ».

Florence VILMUS

Y a-t-il une raison particulière ?

Jean-Marie GELE

C'est une demande de la population, pour des raisons environnementales.

Florence VILMUS

Quelle est la surface concernée ?

Joseph CARDUCCI

Cela représente environ 200 m².

Pascal JAVOURET

Maire de la commune de SERMAISE

Quelle est la surface totale des bâtiments ?

Joseph CARDUCCI

Au départ il y avait 4 000 m². Cette information peut remettre en question le développement du site. Je me dois d'en informer ma hiérarchie.

Jean-Marie GELE

Nous avons déjà émis un sursis à statuer sur une demande d'extension déposée par vos voisins.

Laurent OLIVE

Dès lors, comment procède-t-on ?

Jean-Marie GELE

Nous devons organiser une réunion.

Florence VILMUS

Nous devons la programmer.

Joseph CARDUCCI

Quand statuerez-vous, sachant que cet investissement était prévu à partir d'août 2018 ?

Jean-Marie GELE

Nous devons aller vite, car notre règlement évolue en fonction de la zone d'aménagement concerté (ZAC) projetée.

Sherwin Williams – Suite de l'inspection de janvier 2017

Laurent OLIVE

Le deuxième point concernait la société Sherwin Williams.

Mathieu FERNANDEZ

Les enjeux principaux du site de l'entreprise Sherwin Williams concernent le stockage de liquides inflammables et de solvants, ainsi le risque incendie et la traçabilité des produits chimiques. L'inspection a révélé quatre non-conformités notables.

● Plan de gestion des solvants

La première concernait le plan de gestion des solvants, qui doit permettre d'estimer les éventuels rejets atmosphériques. Par ailleurs les mesures de concentration des solvants effectuées en sortie de cheminée sont bonnes. Il convient de préciser que les quantités de solvants ont fortement diminué sur le site, la politique étant de fabriquer plus de peintures à l'eau.

Nicolas FERRIE

Responsable des opérations, Sherwin Williams

Nous manquons encore de données pour effectuer cette gestion, mais nous venons de recevoir un fichier. Le plan devrait être prêt en début de semaine prochaine.

● Non-conformité électrique

Mathieu FERNANDEZ

L'inspection a également révélé des écarts récurrents sur les installations électriques, en dépit d'une maintenance régulière.

Nicolas FERRIE

Ce sera clôturé le 8 décembre, après une coupure électrique d'une demi-journée.

● Risque foudre

Mathieu FERNANDEZ

L'entreprise doit également justifier des moyens mis en place contre le risque foudre.

Nicolas FERRIE

Nous attendons la remise du rapport effectué par la société DEKRA.

● Plan de défense incendie

Mathieu FERNANDEZ

Le stockage des liquides inflammables s'effectuant désormais en récipients mobiles, un nouveau plan de défense incendie doit être élaboré pour vérifier si les moyens de lutte sont suffisants.

Nicolas FERRIE

Il ne manque que quelques résultats d'analyse sur les émulseurs pour finaliser ce plan, d'ici début décembre.

Serge BEDOS

Nous avons écrit à ce sujet, sans réponse. Nous constatons que, si le site KMG est très contrôlé, ses voisins le sont moins. Un incendie peut cependant franchir le grillage.

Laurent OLIVE

Les installations classées sont contrôlées en fonction des risques qu'elles génèrent, lesquels sont potentiellement beaucoup plus graves chez KMG que chez Sherwin Williams. La réglementation nous impose une visite tous les trois ans chez Sherwin Williams, mais tous les ans chez KMG. Par ailleurs, et même si les études de danger ne révèlent pas d'effet domino entre les deux installations, les industriels ont prévu des plans de défense et de protection partagés.

Enfin, nous n'avons pas répondu à votre courrier compte tenu de la programmation de la présente réunion de la CSS., à laquelle tous les intervenants concernés participent, et qui permet de prendre connaissance de toutes les actions correctives en cours. Cependant, nous visiterons bien le site de Sherwin Williams avant les trois ans, afin d'en vérifier la bonne exécution.

Serge BEDOS

Un danger n'avait cependant pas été évalué auparavant. Il est difficile d'imaginer qu'un incendie des solvants ne franchisse pas la clôture.

Nicolas FERRIE

La quantité de solvants a fortement diminué.

Mathieu FERNANDEZ

Ce site, initialement soumis à autorisation, ne nécessite plus qu'un enregistrement, voire une simple déclaration.

Laurent OLIVE

Les quantités utilisées sont bien moindres que celle initialement autorisées.

Pascal JAVOURET

Quelles sont-elles ?

Nicolas FERRIE

Il ne s'agit plus que d'environ 100 000 litres en conteneurs ou fûts inox, alors qu'auparavant nous utilisions cinq cuves de 70 000 litres chacune.

Krimau MAHJOUR

KMG et Sherwin Williams se concertent et échangent une fois par an au sujet de la sécurité.

Serge BEDOS

Cela va dans le bon sens, compte tenu du passé.

L'affaire des panneaux

Florence VILMUS

M. BEDOS et Mme MURE vont présenter la question suivante.

Serge BEDOS

Il s'agit de cette histoire de panneaux que nous traînons depuis longtemps.

Laurent OLIVE

Le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) prévoit l'obligation d'implanter des panneaux d'information à l'entrée de la zone concernée. Malheureusement la première version de ces panneaux, apposée par l'exploitant, n'a duré qu'une semaine. Ce type de panneaux est généralement peu apprécié des propriétaires riverains.

Françoise MURE

Association Club des Amis de la Nature et de l'Environnement (CANE) – Représentant des riverains

La jolie petite route en question est empruntée tous les week-ends par des gens qui ne sont pas des locaux. La population doit être prévenue du danger.

Florence VILMUS

Il convient d'étudier comment remplir cette obligation d'information.

Françoise MURE

L'un de ces panneaux arrachés est toujours dans mon garage.

Laurent OLIVE

Lors d'une précédente réunion de la Commission une version moins anxiogène de ces panneaux a été proposée par la DDT, ainsi qu'une réunion d'information des habitants.

Pascal JAVOURET

Ces panneaux, c'est l'arlésienne.

Laurent OLIVE

KMG accepte de financer de nouveaux panneaux, mais c'est la dernière fois.

Joseph CARDUCCI

Bien que non tenu de le faire, je m'y engage à nouveau.

Jean-Marie GELE

Il conviendrait d'empêcher que les panneaux ne disparaissent.

Florence VILMUS

Que disent les gens ?

Jean-Marie GELE

Ils en parlent très peu, et ne viennent pratiquement pas aux réunions d'information.

Serge BEDOS

Il conviendrait de faire de la publicité.

Jean-Marie GELE

Cela a déjà été fait dans les bulletins municipaux et sur le site internet.

Pascal JAVOURET

Deux des panneaux, qui étaient sur la commune de Sermaise, ont rapidement été détruits.

Françoise MURE

Il n'y en avait qu'un, à l'intersection de la rue Boileau et de la rue des Sources.

Florence VILMUS

Que dit ce nouveau panneau ?

1

Pascal GOUERY

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Essonne

Il dit « ne pas enlever le panneau ». [*rires*]

Joseph CARDUCCI

Nous avons conçu le premier panneau avec les associations de riverains et la société XXX.

Françoise MURE

J'ai hésité à le rapporter.

Florence VILMUS

Quelle est la nouvelle version ?

Laurent OLIVE

C'est un panneau violet indiquant la présence d'un site SEVESO à l'aide d'un dessin.

Françoise MURE

A l'entrée du Prieuré figure un panneau indiquant la zone réglementée, ce qui n'empêche pas les visites.

Florence VILMUS

Une information des riverains est-elle prévue pour présenter les panneaux ?

Jean-Marie GELE

Bien sûr.

Françoise MURE

Ce sont plutôt les saint-chéronnais qui arrachent les panneaux.

Serge BEDOS

Il conviendrait de porter plainte à chaque fois.

Florence VILMUS

La pédagogie est préférable.

Serge BEDOS

Il avait été décidé d'en faire lors de la dernière réunion de la CSS, en allant rencontrer les personnes concernées.

Pascal JAVOURET

Une des raisons de l'arrachement des panneaux était liée à leur implantation en dehors de la zone de protection.

Florence VILMUS

C'est un point à regarder.

Joseph CARDUCCI

Il avait été décidé de les placer en amont de la rue afin d'informer les visiteurs avant d'entrer dans la zone.

Françoise MURE

Celui du Prieuré est dans la zone de protection.

1

Florence VILMUS

Nous devons nous voir pour étudier l'implantation de ces trois panneaux, puis expliquer aux riverains qu'il s'agit d'une obligation légale.

Pascal JAVOURET

Ils ne sont que trois.

Florence VILMUS

Quelqu'un les a cependant arrachés.

Pascal JAVOURET

Probablement par des gens ayant un bien à vendre à proximité.

Florence VILMUS

La pédagogie doit être à leur intention.

Joseph CARDUCCI

Les associations ne devraient-elles pas également communiquer ?

Pascal JAVOURET

Elles seules se rendent aux réunions.

Florence VILMUS

Peut-être vaudrait-il mieux aller voir les personnes concernées ?

Pascal JAVOURET

Ils ne sont que trois.

Françoise MURE

Il y a également ceux de la rue Boileau.

Pascal JAVOURET

Bien qu'ils ne soient pas dans le périmètre, nous avons déjà fait des exercices grandeur nature avec eux. Ils en sont prévenus, et ont déjà reçu des petits panneaux.

Florence VILMUS

Ces panneaux ont cependant été arrachés.

Pascal JAVOURET

Les propriétaires ne souhaitent pas voir ces panneaux.

Florence VILMUS

Si ce sont eux, la pédagogie est facile à cibler.

Laurent OLIVE

Nous proposons que la DDT nous communique à nouveau les modèles de panneaux et qu'une information municipale soit effectuée par les bulletins, avant de demander à M. CARDUCCI de procéder à leur réimplantation.

Joseph CARDUCCI

Je les fournis, mais ce sont les communes qui les posent.

Serge BEDOS

Les maires peuvent-ils s'engager à déposer plainte en cas de nouvel arrachement ?

Jean-Marie GELE

Je n'ai pas d'états d'âme à cet égard.

Serge BEDOS

A défaut cela deviendra interminable.

Florence VILMUS

Il importe de rappeler l'obligation d'information.

Pascal JAVOURET

Ces panneaux doivent être pérennes, et pas trop alarmistes, sans toutefois être trop « tendres ».

Thierry COSTES

Avez-vous vu la proposition de la DDT ?

Pascal JAVOURET

Oui, mais nous n'avons pas pu échanger avec eux.

Laurent OLIVE

Nous allons vous renvoyer un *draft*.

Serge BEDOS

Les nouveaux habitants ont-ils été informés de la zone de danger ?

Pascal JAVOURET

La maison n'est pas encore habitée, mais ils recevront la plaquette d'information puisqu'un exercice a lieu dans 15 jours.

Joseph CARDUCCI

Les acquéreurs ou locataires de logements proches de sites classés sont obligatoirement informés.

Thierry COSTES

Ils sont informés aussi bien des risques technologiques que des risques naturels.

Serge BEDOS

Comment allez-vous communiquer au sujet de la réunion du PPI afin que les gens s'y rendent ?

Pascal JAVOURET

Le plus efficace reste le journal communal et le site internet.

Serge BEDOS

Elle se tient bientôt.

Pascal JAVOURET

Non, c'est un exercice. Il n'y a pas de réunion prévue.

Serge BEDOS

N'y a-t-il pas une réunion préparatoire au PPI ?

2

Roland NIHOARN

Service interministériel de défense et protection civile (SIDPC)

Une réunion de lancement est prévue, puis des GT seront mis en place pour les acteurs de l'événement. Une campagne d'information sera lancée sous forme d'affiches renvoyant vers les sites internet des communes. Les réunions publiques ne sont en effet plus adaptées, les gens préfèrent internet.

Thierry COSTES

Quand sortent les bulletins municipaux ?

Pascal JAVOURET

Nous n'en sortons que quand des informations importantes le justifient. Nous pourrions distribuer une information dans les boîtes aux lettres.

Roland NIHOARN

Au cours de cet exercice les sirènes seront testées. Une équipe établira, à l'aide d'un questionnaire, le niveau de connaissance des habitants sur le PPI. Nous activerons ensuite le Centre opérationnel départemental (COD) et ceux des communes, et nous profiterons de l'exercice pour tester le Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) des élèves. Cela durera environ deux heures.

Pascal JAVOURET

Cela devra être achevé pour la sortie des écoles.

Serge BEDOS

Où sera situé le poste de commandement ?

Pascal JAVOURET

A la mairie.

Roland NIHOARN

Le premier directeur des opérations de secours est le maire, qui doit protéger sa population en coordination avec le préfet.

Pascal JAVOURET

Les maires seront au centre opérationnel de Saint-Chéron, avec une délégation locale en mairies.

Laurent OLIVE

Par exemple, il appartient au maire de trouver des solutions de relogement temporaires en cas d'évacuation du centre aéré.

Florence VILMUS

Il s'agit de la mobilisation des moyens de la commune, comme en cas de tempête par exemple.

Pascal JAVOURET

Les services techniques sont mobilisés dans ce but. Il est par ailleurs intéressant de faire participer les écoles.

Joseph CARDUCCI

La date de l'exercice est-elle communicable ?

Roland NIHOARN

Ce sera le 12 décembre après-midi.

Joseph CARDUCCI

En cas de besoin nous avons des plaquettes.

Laurent OLIVE

A-t-elle été remise à jour ?

Joseph CARDUCCI

C'est la même, avec le nouveau logo.

Serge BEDOS

Les plaquettes et la radio sont des moyens un peu datés. Aujourd'hui les SMS sont préférables.

Jean-Marie GELE

En période de crise, le réseau GSM est saturé, alors que la radio continue à fonctionner.

Roland NIHOARN

Il existe un système téléphonique d'alerte avec application sur téléphone portable qui permet de recevoir toutes les informations sur la conduite à tenir. Tous les moyens d'alerte sont cependant nécessaires.

Joseph CARDUCCI

Lors d'exercices, nous utilisons des radios locales.

Roland NIHOARN

La préfecture dispose de conventions avec ces réseaux.

Pascal JAVOURET

Nous avons une antenne relais « Evasion FM » à Sermaise.

Florence VILMUS

Lors de tels événements tout le monde utilise son téléphone en même temps.

Joseph CARDUCCI

C'est le cas lors des vœux de fin d'année.

Jean-Marie GELE

Ce fut un problème lors de l'accident d'AZF à Toulouse.

Florence VILMUS

Je vous remercie.

Fin de la réunion à 11h58